# Administrateur en IoT (Objets connectés) (H/F/X)



## Informatique - Numérique | Coordination et encadrement

| Durée | Tranche d'âge | Finalité | Pratique en entreprise / Alternance | Métier en pénurie / Fonction critique |
|---|---|---|---|---|
| 2 ans | 18 à 25 ans<br>25 ans et + | Diplôme | Oui | Non |

Vous avez toujours rêvé d'être un magicien moderne ? De pouvoir contrôler les choses à distance depuis votre smartphone, par exemple, que votre bain se remplisse tout seul, ou encore que votre aspirateur fasse le ménage lorsque vous n'êtes pas là ? Tout cela est rendu possible grâce au travail des Administrateurs en IoT, l'Internet des Objets.

L'Administrateur et l'Administratrice en IoT (Objets connectés), **gèrent tous les systèmes informatiques en lien avec les objets connectés**. Ils connaissent les différents systèmes d'exploitation (OS) et le fonctionnement des réseaux locaux ou internet liés aux objets connectés. Ils œuvrent surtout **dans la domotique et dans l'automatisation ou le contrôle à distance des objets**.

Au cours de cette formation de Coordination et d'encadrement, vous apprendrez toutes les techniques et les compétences liées au métier d'Administrateur en IoT :

- Ils connaissent les différents systèmes d'exploitation (OS) et les utilisations qui en découlent, en particulier les OS spécifiques aux objets connectés.
- Ils maîtrisent les bases des protocoles de la suite TCP/IP avec les applications concrètes et spécifiquement les technologies de transmission de données utilisées exclusivement pour l'IoT.
- Ils sont capables d'implémenter et d'intégrer les données et les technologies modernes liées à un réseau IoT avec toute sa connectique et ses composantes électroniques. Ils sont capables de venir en aide et de dépanner les clients ou les entreprises.
- Ils réalisent les prototypages d'intégration des composants électroniques propres à l'environnement technologique IoT.
- Ils maîtrisent les langages de programmation IoT pour mettre en œuvre l'interfaçage entre l'électronique, le contrôleur, le capteur et le monde applicatif (Front end).
- Ils comprennent les concepts et les méthodologies liés à la sécurité informatique propre à l'IoT afin de garantir une protection maximale aux clients et aux entreprises.

L'Administrateur et l'Administratrice en Internet des Objets travaillent régulièrement avec le concepteur de projet IoT, ils opérationnalisent et apportent une aide tant au niveau logiciel que hardware. Pour ce faire, ils se mettent à jour sur les technologies et matériels nouveaux et effectuent régulièrement une veille technologique.

Alors si vous souhaitez devenir "Smart", rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui propose cette formation afin de vous y inscrire !

## Pratique en entreprise ?

**La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation** :

- de préférence via le modèle de formation en alternance *(https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance)* : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérées.
- sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 500h, non-rémunérées.
  Ces heures de stages sont réparties comme suit :
  - 250 heures en 1ère année
  - 250 heures en 2ème année

## Métier en pénurie ?

Cette formation n'est plus reconnue comme menant vers un métier en pénurie ou sous tension. Cependant, elle permet toujours de bénéficier d'une prolongation de la durée des allocations et d'un assouplissement de certaines obligations *(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#droit-assouplissement-allocation-insertion)* liées au statut de chercheur d'emploi/chômeur pour l'année académique 2026-2027.

### Débouché(s) métier(s)

Consultant indépendant / Consultante indépendante en IoT
Employé / Employée dans une entreprise spécialisée
Employé / Employée dans une entreprise généraliste (service IT/IoT)

### Débouché(s) future(s) formation(s)

Administrateur spécialisée en IoT *(https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/administrateur-specialise-en-iot-objets-connectes)*

Administrateur spécialisé en Cloud Computing *(https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/administrateur-specialise-en-cloud-computing)*

Administrateur réseaux et systèmes *(https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/administrateur-reseaux-et-systemes)*

Administrateur en infrastructure IT *(https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/administrateur-en-infrastructure-it)*

Conseiller en domotique et Smart Home *(https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/conseiller-en-domotique-et-smart-home)*

### Point(s) fort(s)

Contact client Travail en équipe ou en autonomie Métier d'avenir Travail au bureau et sur le terrain

### Finalité

Diplôme de la formation en Coordination et Encadrement homologué par la Communauté française

## Aptitudes

L 'Administrateur / Administratrice en IoT doit faire preuve de nombreuses aptitudes pour mener à bien ses missions :

- **Attention** : rester concentré sur sa tâche
- **Autonomie** : capacité de se prendre en charge dans la gestion de ses tâches en fonction de son degré de responsabilités
- **Esprit d'analyse** : analyser les problèmes pour les solutionner, hiérarchiser les problèmes dans un esprit de logique et de gestion efficiente
- **Faculté d'adaptation** : capacité importante à intégrer les infos et les changements
- **Rigueur** : réaliser l'ensemble des ses tâches avec soin et minutie
- **Patience** : être capable de chercher les solutions avec calme et maîtrise de soi
- **Ingéniosité** : trouver des alternatives pour aboutir à des solutions

## Programme

**1ère année :**

- X70/25 Anglais (20h)
- X70/25 Bases réseaux - protocoles (60h)
- X70/25 Operating Système et Logiciels (104h)
- X70/25 Labo diagnostique et maintenance (rapport stage) (100h)
- X70/25 Système Linux (44h)

**2ème année :**

- X70/26 Technologies de l'IoT (60h)
- X70/26 Anglais (40h)
- X70/26 Logique de programmation IoT (24h)
- X70/26 Langages de programmation IoT (56h)
- X70/26 Cyber-sécurité pour l'IoT (24h)
- X70/26 Atelier IoT/Coaching TFE (92h)
- X70/26 Gestion de projets IoT (32h)

## Conditions d'admission à une formation pour adultes

- Ne plus être soumis à l'obligation scolaire *(https://www.enseignement.be/parcours-dapprentissage/secondaire-ordinaire/inscription/obligation-scolaire#c5563) ordinaire/inscription/obligation-scolaire#c5563)* ;
- Satisfaire à l'une de ces 3 exigences :
  - Soit **être titulaire du certificat d'apprentissage IFAPME** ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussir l'examen pratique au plus tard en fin de la seconde année de formation ;
  - Soit avoir suivi avec fruit le **2ème degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique**, ou le 3ème degré de l'enseignement secondaire professionnel et dans ce cas avoir obtenu le certificat de qualification ;
  - Soit avoir satisfait à un **examen d'entrée**.

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux mentions indiquées dans la fiche formation que vous consulterez.

## S'inscrire à une formation pour adultes

### Délais et informations

- L'inscription aux cours est ouverte **jusqu'à 3 mois après le début des cours** *(https://www.ifapme.be/actualites/dates-rentree)*. Il est possible de s'inscrire à certaines formations *(https://www.ifapme.be/rentree-janvier)* pendant le mois de **janvier**.
- **Des droits d'inscription sont requis**. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 350 et 450€ ou plus.
- Prenez contact avec le Centre IFAPME *(https://www.ifapme.be/centres)* qui organise la formation : consultez les modalités d'inscription pour l'année 2026-2027 *(https://www.ifapme.be/inscriptions2026)*.

### S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

- votre **carte d'identité** ;
- une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;
- si vous êtes demandeur d'emploi et que vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" *(https://www.ifapme.be/penurie) (https://www.ifapme.be/penurie)*, une **attestation d'inscription au FOREM** *(https://www.leforem.be/)* pour profiter d'une éventuelle dispense.

### Trouver un stage

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.
Pour préparer votre convention de stage ou en cas de difficultés pour trouver une entreprise-formatrice, contactez un Service Alternance IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

- votre carte d'identité
- la preuve de votre inscription à la formation.

# Charleroi - Site E6K

Square des Martyrs 6000 Charleroi

071 23 10 40

**Accueil :**

Du lundi au vendredi : de 8h à 20h

/

info.charleroi@ifapme.be

## Type d' inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre Centre pour en savoir plus.

Bon à savoir




*(https://rendezvous.ifapmecharleroi.be/formation/1102)*

Rendez-vous (cours du jour)




*(https://rendezvous.ifapmecharleroi.be/formation/104)*

Rendez-vous (cours du soir)

L'inscription aux cours est ouverte **jusqu'à 3 mois après le début des cours** *(https://www.ifapme.be/actualites/dates-rentree)* . Il est

possible de s'inscrire à certaines formations *(https://www.ifapme.be/rentree-janvier)* pendant le mois de **janvier**.

Tout savoir sur les modalités d'inscription *(https://www.ifapme.be/inscriptions)*

Vous n'avez pas trouvé toutes les infos que vous cherchiez ? Prenez contact avec nos conseillers et conseillères !